



**CTL “destruction des emplois et de l'outil de travail “  
du 18 décembre 2017  
Déclaration liminaire**

Madame la Présidente,

En 2018, la DGFIP absorbera quasi totalité des suppressions d’emplois de fonctionnaires, à savoir 1600 sur 1650 soit 97% alors que notre administration représente moins de 6% des effectifs de la Fonction Publique de l’Etat.

Plus de 38 000 emplois supprimés depuis 2002: en termes économiques, cela s'appelle un plan social.

Le message paru sur Ulysse le 28 septembre 2017 est alarmant pour l'avenir de la DGFIP, alarmant aussi pour celui des agents de la DGFIP puisqu’il annonce que: «l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppression d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes». Ce plan social contient, outre les suppressions d'emploi, des réformes structurelles d'une ampleur jamais atteinte, comportant fermeture de sites, concentration et déplacement de missions, réorganisations perpétuelles.

Comment nos missions peuvent-elles être devenues «secondaires»? Comment ignorer les conséquences négatives qui frappent déjà nos concitoyens ? Si face à la dette et au déficit public, il paraît logique de réviser les dépenses, il est tout aussi logique, voire vital, d'assurer le plein recouvrement des recettes! Mais non, rien n'y fait...

Les finances publiques sont désormais des sujets de deuxième zone. En ces temps de Panama papers ou Paradise papers, la justice et l'égalité fiscale semblent pourtant bien être les garants de

notre démocratie.

Les organisations de travail vivent à la rationalisation à outrance au moyen d'une taylorisation des tâches pour une recherche de productivité toujours plus grande. Les conséquences se font sentir dans tous les services. Les conditions de vie au travail subissent une dégradation sans égale et qui, sans changement radical d'orientations politiques, peuvent conduire aux pires situations déjà constatées au sein de notre administration. Le travail devient inintéressant, robotisé, l'urgence se substitue à l'urgence. Les charges de travail sont telles qu'il est devenu utopique d'être un instant à jour. Les organisations en perpétuel réajustement perturbent les collectifs de travail, brisent les repères. Les regroupements en pôles régionaux et départementaux éloignent l'utilisateur et l'agent rompant les liens de proximité vitaux pour l'exécution des missions et du service que sont en droit d'attendre les uns et les autres. Ces changements ont déjà atteint leurs seuils critiques. Le savoir se dilue dans la polyvalence et se perd faute de transmission. La quantité de travail supplante la qualité du travail et induit des charges supplémentaires.

La formation professionnelle devient une charge pour l'administration et les services; or celle-ci doit demeurer un investissement.

Le tout internet et les simplifications devaient être les remèdes miracles. Quelles désillusions tant ces artifices sont soit créateur d'un surplus de travail soit inefficaces! L'administration installe la flexibilité, l'insécurité et le doute comme mode de management, serre la vis sur les promotions et les garanties des agents.

L'état gèle leurs salaires, supprime leurs postes. Les agents des finances ne méritent donc aucune reconnaissance pour leur travail...

En Haute-Marne, ce sont 46 % des agents qui ont fait grève le 10 octobre dernier et ce sont quasi 38% qui, ont à nouveau fait grève ce 14 décembre, sans oublier les 80 manifestants pour dire STOP aux suppressions d'emplois et à la destruction du maillage

départemental des finances publiques.

Le constat pour le département de la Haute-Marne est effarant. Notre département a perdu quasi 20% de son effectif depuis 2013 soit 70 emplois. Dont 2018, où ce sont pas moins de 21 emplois qui sont encore supprimés, car ce sont bien de suppressions dont nous parlons Mme la Présidente.

Ces emplois ne pourront plus être ouverts aux mutations et comment pouvez-vous relativiser ces suppressions en disant qu'elles correspondent pour certaines à des départs en retraites ou des vacances d'emplois.

Doit-on penser qu'un collègue partant en retraite ne travaille plus depuis longtemps et que son départ ne changera rien à l'organisation de la structure, et que dire des collègues qui ont accepté une surcharge de travail espérant que l'emploi vacant soit enfin pourvu au prochain mouvement de mutation!

Cette nouvelle ponction est insupportable, et dégradera encore les conditions de vie au travail et l'exécution des missions.

Et vous osez dire que "moins de postes, ce n'est pas moins de service public"

Comment peut on encore rendre service à l'usager? Alors qu'aucun service ne dispose de marge de manœuvre.

Chaque absence, congés maladie, poste vacant est un véritable casse-tête pour l'encadrement et les agents. Faire toujours plus avec moins, c'est forcément aller dans le mur.

**Pour ces raisons, les représentants FO-DGFiP  
de la Haute-Marne  
voteront "contre" le PLF 2018.**